

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 07 janvier 2020 à 11:37**S-PA-704736 28/01/20 *Avis en attente de pli*2019-S-0057/MA 07/01/20 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret
MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE - TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE
DES ERP DE LA VILLE DE MARTIGUES

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 07/01/20	07/01/20	2	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA				

Service : CP

Classification CPV :Principale : **71356100** - Services de contrôle technique

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge
des Travaux et de la Co
Hôtel de Ville
avenue Louis Sammut
BP 60101 - 13692 Martigues cedex
Tél : 04 42 44 33 33

[W](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE - TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ERP DE LA VILLE DE MARTIGUES
Référence	2019-S-0057/MA
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRL04
Lieu d'exécution	martigues 13500 MARTIGUES
Durée	24 mois
DESCRIPTION	La présente consultation a pour objet la désignation d'un bureau de contrôle technique pour les travaux de mise en accessibilité de 34 établissements recevant du public (ERP) de la ville de Martigues. Forme de marché : à tranches. Attribution d'un marché unique.
Forme	Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Prestations réparties en 2 tranches. TF Durée : 24 mois TO001 Durée : 36 mois Montant estimatif des prestations : 44 400,00 euro(s) HT (33 900,00€ TF et 10 500,00€ TO001)
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	Aucune clause de garantie financière prévue.

Financement	Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et/ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes..
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Conditions de participation	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) Autres renseignements demandés : - Les documents et renseignements à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont mentionnées dans les documents de la consultation.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique 40 % : Prix des prestations
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	• <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payants : Non
Offres	Remise des offres le 28/01/20 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 150 jours , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 30/01/20 à 09h00

Dépôt**• Déposer un Pli dématérialisé****Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13006 MARSEILLE Tél : 04 91 13 48 13

Télécopie : 04 91 81 13 87 Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.

551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois".

Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. TF Durée : 24 mois TO001 Durée : 36 mois Numéro de la consultation : 2019-S-0057

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 07/01/20 à la publication